31e ANNÉE N° 2538 — PARAIT LE SAMEDI — 25 DÉCEMBRE 1920

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Neuf francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,50
Commerciales (la ligne).....0.60
Réclames (la ligne).....0,80
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gre

QUESTIONS DU JOUR.

Le Crédit au Petit Commerce

On a dit quelques fois que si notre pays traversait la crises où il se débat actuellement c'est qu'il n'avait pas plus préparé l'après-guerre qu'il n'avait prévu la guerre

Ceux qui avaient durant la grande épreuve charge de nos destinées ne méritent pas tous ce reproche.

A la veille même de nos échecs de 1917, alors que l'avenir de la France paraissait encore bien obscur, M Perchot prononçait les paroles non seulement de la confiance mais de la prévoyance.

« Il ne sufiit pas, disait il, que nous nous préoccupions d'armer la nation pour la lutte gigantesque. Nous devons aussi songer au lendemain. Ce lendemain nous l'envisageons avec une confiance entière. Les millions de Français venus à la charrue, à l'atelier, au comptoir, apporteront à l'accomplissement de la tâche pacifique la même persévérance opiniâtre dont ils ont donné tant de preuves magnifiques sur les champs de bataille illustrés par leur héroïsme. »

Pour cela il fallait organiser dès ce moment l'aide que leur donnerait l'Etat. De quoi auraient-ils besoin en particulier ? De crédit.

« Pour que ce labeur fécond produise tous les resultats que nous en attendons, déclarait l'éminent sénateur, pour qu'il crée l'activité économique qui permettra à notre pays de panser ses plaies, il est nécessaire qu'il soit soutenu par le crédit ; il faut que l'organisation du crédit soit porté à son maximum de perfection et d'efficacité. »

Est-ce à dire que jusqu'à la loi que défendait ainsi M. Perchot, le crédit à court terme, pour n'envisager aujourd'hui que celui-là, ne fut pas abondant ? Au contraire — la France était un des pays qui jouissait à cet égard de la situation la plus enviable De nombreuses banques — 6 000 disait-on — de nombreux capitaux existaient.

Mais les industriels et les commerçants pouvaient-ils se procurer les fonds de roulement nécessaires, dans tous les cas où ils pouvaient fournir des garanties suffisantes ? Les grands, oui, les petits, non.

La plupart de ceux-ci ne pouvaient s'adresser nulle part pour obtenir du crédit La Banque de France leur était rarement accessible ; quelques efforts qu'elle ait faits pour démocratiser le crédit, elle ne pouvait oublier qu'elle est avant tout institut d'émission et doit assurer le gage de sa circulation fiduciaire.

Les succursales des grandes banques centralisées accordaient rarement les facilités particulières que réclament le petit commerce et la petite industrie. Le directeur de succursale, simple agent d'exécution changeant constamment de résidence ne pouvait être exactement renseigné sur la capacité professionnelle de chacun et devait se montrer rigoureux et circonspect Les banques locales sont trop rares

S'il était déjà difficile d'obtenir du crédit avant la guerre, cela serait beaucoup plus mal aisé encore, prévoyait M Perchot, après la guerre. « Les banques, dans une période d'extrême demande des capitaux, déclarait-il au Sénat, hésiteront plus encore que par le passé à faire confiance à des artisants n'offrant que des garanties personnelles. Il faut faire participer à toutes les possibilités tous ceux qui le méritent. »

C'est de ces préoccupations que sont nées les banques populaires, fondées sur la mutualité et auxquelles l'Etat fait certains avantages. M Perchot, en les préconisant, définissait ainsi leur principe : Donner aux artisans et aux petits commerçants des facilités nouvelles pour l'escompte du papier qu'ils tirent sur leur clientèle. Leur procurer le moyen d'obtenir des avances permettant le renouvellement des approvisionnements. Renforcer le crédit collectif.

L'utilité de ces banques n'est plus à démontrer Et l'on peut à bon droit considérer l'organisation du crédit à court terme au petit commerce et à la petite industrie comme l'une des institutions les plus heureuses qui aient été crées en vue de l'après-guerre, les plus efficacement adaptées à la lente mais certaine renaissance de la paix.

Jacques DERENNE

* * *

Ces considérations se trouvent entièrement vérifiées par les services qu'a déjà rendus, après quelques mois d'existence seulement, la Banque Populaire des Alpes créé à Digne par M. Perchot.

Si nos lecteurs veulent bien se reporter au bilan qui a été publié fin octobre, il verront que quelques mois seulement après sa création, cette banque faisait déjà des escomptes mensuels de plusieurs centaines de milles francs aux artisans et aux cultivateurs qui désiraient se procurer des fonds en attendant la vente de certains produits.

Il n'est pas inutile non plus de rappeler que c'est par l'intermédiaire des banques populaires que sont réparties aux démobilisés les sommes mises à leur disposition par le Ministère de la Guerre.

C'est ainsi que la Banque populaire des Alpes aura pu faire bénéficier les démobilisés bas-alpins d'environ 600.000 francs avant la fin de l'année.

La Politique de Gribouille

Vous connaissez Gribouille. C'est cet hurluberlu qui en temps de pluie, se jette dans la rivière de crainte de se mouiller.

En matière économique, l'Etat pratique la même politique

Vous vous rappelez tous ces appels aux travailleurs industriels et agricoles pour intensifier la production.

Laissons pour aujourd'hui l'industrie de côté, et ne parlons que de l'agriculture.

Nos braves paysans sèment du blé à tour de bras pour arriver à une récolte qui nous permette presque de nous passer du blé étranger ; ainsi notre change ne s'effondrera pas un peu plus. Aussitôt l'Etat taxe le blé.

Ce n'est rien encore. Il s'arroge le droit d'être le grand « magasinier » du blé produit, qu'il réquisitionne, pour ainsi dire, aux agriculteurs ; puis il s'en fait le répartiteur aux meuniers. Ce n'est rien encore. Mais où il dépasse la mesure, c'est lorsque, ayant réquisitionné ce blé, il ne le paie pas, ou s'il le paie, s'acquitte avec de tels retards que le paysan reste privé, au moment où il aurait tant besoin de numéraire, du prix qui lui est dû.

Et si le paysan, découragé, déçu, ne semait plus de blé l'année prochaine ? Est-ce que vous vanteriez ces immixtions de l'Etat dans le domaine économique de la production ou des transactions commerciales ?

Voici maintenant les pommes de terre. On a dit encore aux paysans : « Produisez ». Ils ont produit. La pomme de terre est en abondance au point que l'on pourrait en exporter une certaine quantité. Sans que la France en manque, l'étranger en achèterait, ce qui contribuerait d'autant à relever notre change.

Mais l'Etat intervient. Halte-là ! Un bon décret tombe sur le paysan sans dire gare, pour interdire l'exportation de la pomme de terre. Le voilà avec une partie de sa récolte sur les bras, obligé de la laisser perdre ou de la vendre à vil prix.

Venez lui dire maintenant : « produis, mon bon ami ! » Il vous répondra : « Pas si bête ! puisque alors que j'ai semé sous un régime de liberté sans entrave, au moment où j'ai la récolte on m'empêche de vendre, sans même m'avoir prévenu Il y a maldonne. » Et il passera à un autre exercice.

Moralité : sans la liberté du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, aucun espoir d'intensifier notre production, ni de relever notre change, et, par suite, d'abaisser le prix de la vie.

Le gouvernement semble enfin l'avoir compris. M Isaac, ministre du commerce, à la séance de la Chambre du 20 décembre, a annoncé que les prohibitions d'importer et d'exporter ce seraient à partir du 1e Janvier prochain : « le gouvernement étant décidé à ne plus exercer les droits que lui donnait à cet égard la loi de 1916. »

La loi de 1916 ! Votée à l'unanimité par la Chambre, vous souvient-il qu'il y eût, au Sénat, un homme, un seul, qui, voyant loin, prévoyant les abus et les erreurs qu'entraînerait l'application à la « Gribouille » de cette loi, fit contre elle un courageux réquisitoire ?

Vous souvient-il que lorsque l'Etat taxa le blé, le même sénateur se leva pour protester contre cette taxation arbitraire, et, plus généralement, contre toutes les ingérences, par autorité d'Etat, dans le domaine économique ?

Vous souvient-il quel était cet homme, ce sénateur unique ? Je vois bien que vous l'avez oublié. Eh bien ! permettez moi de rafraîchir votre mémoire. Ce sénateur, c'était le sénateur Perchot. S'il en est que ce souvenir gêne, est-ce que nous y pouvons quelque chose ? Lui donnerez-vous tort d'avoir eu raison ? Ou ne pensez-vous pas, plutôt, que si on l'avait écouté au sénat, au gouvernement, nos producteurs agricoles seraient un peu moins embarrassés maintenant pour vendre leurs récoltes et en même temps en toucher le prix dont ils ont tant besoin pour leur achats d'engrais, de graines sélectionnées, de machines, et pour vivre, comme c'est leur droit, après tout, puisque chacun à le droit de vivre de son travail.

M. Isaac, ministre du Commerce, parlant au nom du gouvernement, vient de donner raison au sénateur Perchot, à partir du 1er janvier 1921.

Mieux vaut tard que jamais. Les électeurs sénatoriaux, huit jours plus tard diront aussi que le sénateur Perchot eut raison.

D. M.

TRIBUNE LIBRE

Où il est question de Mutilés

(Suite et fin)

Les Mutilés ont des droits sur nous

Un jour, jour béni, une lueur, bien faible portant, apparait.

Un brave homme de député ému de ces misères, avouées, et de celles surtout qu'on n'étale guère, peut être fatigué de réclamations dépose un projet de loi, dont voici l'esprit sinon la lettre :

« Les administrations agirons de concert pour réunir les ménages et les barrières tomberont devant les ménages de fonctionnaires, quand il sera possible de le faire, surtout si le mari est mutilé. »

Et notre mutilé de rayonner. « Brave homme va ! Pour une fois, sais-tu ! La jeune femme est folle de joi quoique sceptique un peu, « Trop beau ça !

Mais on redemande tout de même. On insiste. On commente le projet de loi et ses conditions dans lesquelles on se trouve.

Mais la loi, trop belle en effet, dort depuis des mois, dans la poussière des cartons, et l'on répond :

« Mais vous n'êtes pas seule à pourvoir. Nous en avons de chez nous dans les mêmes cas. Il y en a qui ont des titres plus anciens.

Nous avons des veuves à caser, elles passent avant vous.

Vous avez votre mari, vous.

— « Tiens, c'est vrai, ça ! Nous avons un mari.

Mais croit-on que la femme l'ai oublié qu'elle a un mari, malade, abimé, qui a passé 6 ans dans l'enfer, sur tout les fronts, et qui n'a eu que le tort de ne pas se faire tuer.

Mutilé, qui n'a pas pu faire ta femme veuve et tes enfants orphelins, vis tout seul.

La veuve de ton frère d'armes a besoin quoique plus jeune, de la place que ta femme demande, par amour pour toi, et par besoin de son petit.

« J'ai mon mari, c'est vrait !

Et la femme se tait et réfléchit : Ne demandez pas à quoi.

Elle sont douloureuses et désenchantées, ces réflections d'une cervelle meurtrie qui n'attend presque rien pour se révolter.

Eh ! bien voyons, sérieusement. Il serait temps d'essayer de sortir de cet impasse.

La France demande des enfants. Nous n'aurons des enfants que si nous pouvons les élever. Et nous ne les pourrons bien élever que dans l'intimité de la famille.

Cette famille, il est facile de la faire.

Donner à tout mutilé dont la femme sera fonctionnaire le *droit d'exiger*, que sa femme au bout de 6 mois ou d'un an de stage dans l'administration sera nommée avec lui où qu'il soit, et s'il faut pour cela déplacer le titulaire, qu'il soit fait à celui-ci des avantages tels que son départ ne puisse être une injustice ou qu'il en puisse être lésé.

Fonctionnaires, vous avez vos amicales, vos autonomés. Ouvrier, vous avez vos syndicats, vos groupements. Mutilés, vous avez vos associations.

Alors tendez vous la main, faites bloc, étant le nombre, vous aurez la force et quand chacun marchera de concert avec tous

© VILLE DE SISTERON

les autres pour éviter des tristesses semblables et pour réaliser des intérêts pareils.

Vous pouvez mieux faire entendre des pouvoirs publics et leur faire comprendre dans l'intérêt de la nation, que la solitude est mauvaise conseillère et renouvelant la parole biblique.

« Qu'il est mauvais pour l'homme d'être seul ».

« Les mutilés ont des droits sur nous »

CIGALOUS.

Chronique Locale

SISTERON

Ruche Sisteronnaise. — L'emploi de gérant de la Société coopérative va devenir vacant. Les personnes qui désirent postuler pour cet emploi doivent adresser à M. l'Administrateur délégué, *sous pli recommandé*, avant le 31 décembre dernier délai, une demande indiquant les nom, prénom, profession et domicile. Les demandes qui parviendraient sans s'être conformé aux indications ci-dessus et des personnes n'ayant pas encore exercé une profession commerciale, ne seront pas examinées. Il est exigé du titulaire de cet emploi un cautionnement de 3000 francs.

=o=

Caisse Nationale d'Epargne.— A partir du 1e Janvier 1921, le taux de l'intérêt servi par la Caisse nationale d'Epargne à ses déposants a été porté à 3 fr, 50 pour 100.

Le compte ouvert à chaque déposant peut atteindre le chiffre de 5000 francs. Pour les sociétés de secours mutuels et les institutions spécialement autorisées, le maximum est de 30.000 francs.

—o—

Casino. — C'est irrévocablement ce soir 25 décembre que la tournée Franc-Hermel, donnera une seule représentation de gala avec ses As, vedettes, étoiles de l'Alcazar de Marseille. Prix des places : parterre 3,50 ; galeries 2,50 droits et taxes compris. Consulter les affiches. On peut d'ores et déjà se munir de billet. S'adresser au Casino, La direction assure d'avance le succès de toute la troupe.

—o—

Eldorado-Cinéma. — Nous recevons trop tard pour l'insérer le magnifique programme de la séance de ciné qui aura lieu en matinée demain dimanche. Disons de suite qu'il fera la joie de tout le public par la variété de ses films.

—o—

Maison F. PARET et Fils

Place du Marché

A l'occasion des fêtes de la Noël et du Nouvel An, grande vente réclame de vins fins, grand assortiment de Champagnes, Mousseux de Saumur, Moscato d'Asti, Sauternes, Graves, Bordeaux etc...

Lee meilleurs crus aux meilleures conditions

=o=

AVIS. — Madame veuve **Adrien André** à l'honneur d'informer son aimable clientèle qu'elle vient de marier sa fille aînée avec M **Pascal Alphonse**, coupeur diplômé de la faculté nationale de coupe de Paris. La Maison **André** bien connue dans la région, reprendra de ce fait le bon renon qu'elle avait du temps du regretté M. **Adrien André** et les clients qui s'adresseront à elle seront sûrs d'être satisfaits sous tous les rapports, coupe, travail, étoffe et prix

En attendant et pour leur être agréable, baisse de 10 0/0 sur tous les articles en magasin, compris le rayon vêtement sur mesure jusqu'au 2 janvier seulement.

Etude de Me ROUBAUD
notaire à **Sisteron**

VENTE
Volontaire

Le **samedi huit Janvier** mil-neuf-cent-vingt-un à **quatorze** heures en l'étude et par le ministère de Me **Roubaud**, notaire, il sera procédé à la

Vente aux Enchères Publiques et volontaires

par adjudication au plus offrant, de divers immeubles ci-après désignés, appartenant indivisément à Madame **Andrieu** Pauline, veuve Armand, puis veuve **Latil** André de Sisteron et à ses enfants.

PREMIER LOT

Une **maison** à Sisteron, place du Tivoli, ancien restaurant Vve Pauline **Latil**, comprenant vaste écurie, cuisine et ancienne salle de restaurant, au premier étage deux chambres et au deuxième étage deux chambres et un galetas. Cadastrée section G. numéros 888, 889 et 889 bis confrontant : midi, place du Tivoli ; nord et couchant petite rue ; levant mur mitoyen de l'immeuble formant le deuxième lot.

Mise à prix : **Dix milles** francs.
ci..... **10 000** francs

DEUXIEME LOT

Une **maison** à Sisteron place du Tivoli dénommée Annexe du restaurant, comprenant : écurie, une pièce au rez-de-chaussée également ancienne salle de restaurant ; deux étages comportant une pièce chacun, combles au dessus. Cadastrée section G. numéro 887, confrontant : midi, place du Tivoli, couchant mur mitoyen avec le premier lot ci-dessus, nord et levant une rue.

Mise à prix : **Huit milles** francs
ci..... **8000** francs

TROISIEME LOT

Les **deux maisons** ci-dessus seront réunie saprès les enchères partielles en un seul et même lot et exposées aux enchères sur une mise à prix déterminée par le montant des enchères partielles ou en cas de non enchères par les mises à prix ci-dessus.

QUATRIEME LOT

Une **maison** sise à Sisteron, rue Haute des Remparts au nord des maisons précédentes et comprenant deux caves, remise pouvant servir de garage ; deux étages comprenant une pièce chacun, combles au dessus; cadastrée section G. numéro 885 et confrontant : midi et levant une rue, couchant Imbert, nord Imbert.

Mise à prix : **Trois milles** frs.
ci..... **3000** francs

CINQUIEME LOT

Cavé avec grande cave à Sisteron quartier de la Coste, ayant une entrée indépendante et située sous un immeuble appartenant à M. Imbert, ancienne maison Petit Jules. Cadastrée section G. numéro 886 p.

Mise à prix : **Mille** francs.
ci..... **1000** francs

SIXIEME LOT

Vaste **écurie**, vaste cave et grenier à Sisteron, quartier de la Coste, cadastrée section G. numéro 875, confrontant : levant la rue ; midi Vve Andrieu, nord Reynaud Louis, couchant Giraud.

Mise à prix : **Trois milles** frs.
ci..... **3000** francs

SEPTIÈME LOT

Maison à Sisteron quartier de la Coste, comprenant cave avec cuve et une pièce au rez-de-chaussée, le dessus appartenant à Blanc, cadastrée section G. numéro 909 ; confrontant : midi et levant une rue, nord Figuière.

Mise à prix : **Mille** francs.
ci..... **1000** francs

HUITIÈME LOT

Maison à Sisteron quartier de la Coste, comprenant un simple rez-de-chaussée d'une pièce, le dessus et le couloir, au nord appartenant aux hoirs Giraud, touchant midi veuve André Pons Louise, couchant la rue, cadastrée section G. numéro 865.

Mise à prix : **Deux cents** francs
ci..... **200** francs

NEUVIÈME LOT

Terre labourable et arrosable, complantée en vignes, sise à Sisteron quartier de la Haute-Chaumiane, cadastrée section B. numéros 438 p. 439 p. 440 p. 441 p. pour 19 ares 35 cent. touche chemin, Fautrier et Estublier.

Mise à prix : **Douze cents** francs
ci..... **1200** francs

DIXIÈME LOT

Pré à Sisteron quartier, de la Baise-Chaumiane, cadastrée section B. numéro 415 p pour 8 ares 74 c. touchant Jourdan, Silvestre Placide, et Truphémus.

Mise à prix : **Cinq cents** francs
ci..... **500** francs

ONZIEME LOT

Terre vague à Sisteron, quartier de Deffends-Martin ou Pierre longue cadastrée section B. numéros 1577 et 1578 pour 51 ares 60 cent.

Mise à prix : **deux cents** francs
ci..... **200** francs

DOUZIEME LOT

Pré à Sisteron, quartier du Plan de la Baume ou Prés-Hauts, cadastrée section B. numéro 24 p. pour 8 ares 60 centiares, touche la Durance, Jouine, Brunet et Chabaud.

Mise à prix : **Deux-cents** frs.
ci..... **200** francs

TREIZIEME LOT

Terre labourable à Sisteron quartier de Parésous, cadastrée section F. numéro 1322 p. pour 18 ares 90 centiares, touche : Queyrel, Latil, Chauvin et la route.

Mise à prix : **Cinq cents** francs
ci..... **500** francs

QUATORZIEME LOT

Bosquet, terroir de Bevons, quartier de Chapage, touchant Chauvin et autres.

Mise à prix : **Cent** francs.
ci..... **100** francs.

QUINZIEME LOT

Bosquet terroir de Valbelle, quartier de la montagne, cabane de Rougas, 1 hectare 8 ares 70 centiares, numéro 426, 427, 428 section D. confrontant l'Etat.

Mise à prix : **Cinquante** francs.
ci..... **50** francs

On peut traiter avant les enchères.

Pour renseignements s'adresser à Me Roubaud notaire détenteur du cahier des charges.

Roubaud.

DIRECTION GENERALE
DE
L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES
ET DU TIMBRE

SUCCESSIONS
présumées en Déshérence

2e Avis au Public

Le Tribunal de première instance de l'arrondissement de Sisteron a rendu le trente Juillet mil-neuf-cent-vingt un jugement autorisant l'administration des Domaines :

I. A remplir les formalités prescrites par l'article 770 du code civil à l'effet d'obtenir l'envoi en possession des successions de :

1° **Genevisio** ou **Genevisio** Piètro-Marie, sujet italien, décédé a Authon le 17 mai 1899, sans domicile connu ;

2° **Maurel** André-Eugène, cultivateur à Clamensane, décédé à l'hospice de Sisteron le 25 mars 1903 ;

3° **Richer** Joseph Paul, cultivateur à Esparron-la-Bâtie, décédé à l'hospice de Sisteron le 25 décembre 1903 ;

4° **Adam** Pierre Marius, cultivateur à Bayons, décédé à l'hospice de Sisteron le 7 juillet 1905.

II. Et, en attendant, à régir ces hérédités et à exercer les droits et actions qui en dépendent.

Pour extrait certifié conforme,
Le Directeur des Domaines,
signé : COLLON.

Pour copie certifiée conforme par le Receveur des Domaines soussigné :
A Sisteron, le 25 décembre 1920.
signé : DUBREUIL.

Un bon Conseil

Par cette température, les personnes qui ont de violent accès d'asthe, catarrbe, essoufflement, toux de vieilles bronchites se soulagent inetantanément et guérissent progressivement en employant la Poudre Louis Legras, ce précieux remède qui a obtenu la plus haute récompence à l'Exposition Universelle de 1900.

Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr 95 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 139. Bd. Magenta, à Paris.

DEUXIEME AVIS

D'un acte sous seings privés en date à Château-Arnoux du 1er décembre 1920, enregistré à Sisteron, le neuf décembre mil neuf cent vingt folio 56 case 10, il appert que la *Compagnie des Produits Chimiques d'Alais et de la Camargue* dont le siège social est à Lyon, rue Grôlée, numéro 9 et le siège central à Paris, rue La Boétie, numéro 126, représentée par ses Directeurs Généraux domicilés à Paris, rue La Boétie, numéro 126, a vendu le matériel industriel, objets mobiliers et marchandises utiles à l'exploitation d'une pharmacie à Monsieur Léon GUILHERMET, pharmacien à Saint-Auban, commune de Château-Arnoux.

Tout créancier, que sa créance soit ou non exigible, devra, sous peine de forclusion, faire au domicile ci-après indiqué, même par simple acte extra-judiciaire, opposition au paiement du prix de cette vente, dans les 10 jours qui suivront la deuxième insertion du présent avis.

A cet effet, domicile est élu à Saint-Auban, commune de Château-Arnoux, au bureau *de la Compagnie des Produits Chimiques d'Alais et de la Camargue*, à l'usine de Saint-Auban.

Pour première publication,
L'acquéreur,
GUILHERMET.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, Boulev. Sébastopol.

Ce nouvel appareil, grâce a de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaitre.

En voici d'ailleurs une preuve :

5 otobre 1920.

Monsieur Glaser,

Je vous adresse toute ma reconnaissance pour le merveilleux résultat que j'ai obtenu grâce à votre appareil. Grâce à vous ma hernie a été immobilisée dès le premier jour toute souffrance a disparut et j'ai pu travailler sans aucune gêne. La guérison de ma hernie m'a rendu la force et la santé.

Je vous autorise à publier ma lettre afin que tous ceux qui souffrent s'adressent à vous.

Monsieur Louis Chastillon
à Vaumeilh par Sisteron
(Basses Alpes)

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils, de 8 h. à 4 h.

Allez donc tous à
à **PERTUIS** 7 janvier, hôtel du Cours.
à **DIGNE** 8, de 8. h. à 2 h. Hôtel Boyer-Mistre.
à **MANOSQUE**, mercredi 12 Hôtel Pascal.
à **VEYNES**, 13, Hôtel de la Gare.
à **SISTERON**, lundi 17 janvier de 8 h. à 3 h. Hôtel des Acacias.
à **FORCALQUIER**, vendredi 28 janvier, 11 h. à 3 h. Hotel des Lices.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIERE
Grossesse. Obésité
Matrice, Déplacement des Organes
Brochure FRANCO sur demande

© VILLE DE SISTERON

LES MAUX DE REINS

Il n'est pas naturel de souffrir des reins; il est toujours imprudent de ne pas soigner ces douleurs, car les reins douloureux ne purifient plus suffisamment le sang et la santé peut s'altérer vite. Les Pilules Foster dissipent les maux de reins. Elles donnent, c'est un fait bien connu, une santé meilleure. Dans les rhumatisme, douleurs, sciatique, goutte, gravelle, coliques néphrétiques, hydropisie (gonflement des chevilles), l'amélioration se fait parfois sentir dès les premières doses et le malade se sent renaître et transformé.

Méfiez-vous et refusez imitations et contrefaçons. Exigez bien les véritables Pilules Foster pour les Reins, 4 fr. la boîte, 6 boîtes pour 23 fr., plus 0 fr. 40 d'impôt par boîte. Si votre Pharmacien habituel en est dépourvu, envoi contre remboursement sans frais et franco, par la poste, par retour du courrier. H. Binac, Pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris (17e).

Malades Désespérés

qui souffrez du **Foi** (Jaunisse, Calculose, Hémoroïdes), de l'**Intestin** (Constipation ou diarrhée rebelle, Entérites, Douleurs abdominales), du **Cœur** et des **Vaisseaux** (Palpitations, Paralysies, Etouffements, Varices, Artério-Sclérose), des **Os** (Rachitisme, Scoliose, Déformations vertébrales, Fistules suppurantes), des **Nerfs** (Agitation, Surmenage, Neurasthénie, Migraine, Névralgies), de la **Feau** (Eczéma, Herpès, Scorbut), de **Diabète, Cachexie, Affaiblissement physique et intellectuel, Anémiés** par le Paludisme ou autres infections, **Convalescents** d'affections aiguës ou chroniques, **Phosphaturiques, Déminéralisés, Rhumatisants, Jeunes** *filles* à **formation difficile, Femmes à retour d'âges pénibles, Régénérez votre sang altéré** et impropre à la santé par la **MINÉROLASE DUPEYROUX. Femmes enceintes** ou **Nourrices** prenez de la **Minérolase** pour subvenir aux besoins minéraux de votre enfant ; donnez-en à votre **Bébé** pour aider à sa **dentition** et sa **Croissance. Chaque cuillerée à café de Minérolase crée du sang de bonne qualité, apte à la vie**, comme le montre les faits suivants : Mme Depré-Herbaut, 16, rue Cavet à Calais (Pas-de-Calais), se guérit, ainsi que ses cinq enfants, en un mois, avec la **Minérolase**, de petits boutons purulents occupant tout le corps et dont les démangeaisons, empêchant le sommeil depuis un an, avaient amené un dépérissement inquiétant. La **Minérolase**, donna à sa nièce, âgée de six ans, de l'appétit qui lui manquait totalement. — Mme Jeanne Julié, à Bouscayrac, par Lacabarède (Tarn), fut guérie par cinq bouteilles de **Minérolase**, de douleurs névralgiques siégeant à la tête, à la nuque, à l'estomac et dont elle souffrait cruellement depuis neuf ans. — Mlle Emma Coret, route de Mennetout, à Salbris (Loir-et-Cher), était amaigrie, affaiblie, nerveuse, manquait de respiration et de sommeil à la suite d'une grippe à rechutes tellement graves qu'elle avait dû abandonner son métier : elle fut gérie par quatre bouteilles de **Minérolase Dupeyroux.**

Ce produit est *le* **moins cher des fortifiants**, car la bouteille, suffisante pour une cure de un ou deux mois suivant l'âge, est envoyée, franco poste, contre 11 fr. en mandat-carte, par le **Dr Dupeyroux**, 5, Square de Messine, Paris. Il adresse, gratis et franco, sur demande, son *IMPORTANTE ETUDE* sur la *Minérolase* et un *QUESTIONNAIRE POUR CONSULTATIONS GRATUITES PAR CORRESPONDANCE.* Tous les jours non fériés, consultations en son cabinet, 5, Square de Messine, Paris, de 9 h. à 11h. et de 14 h. à 17 heures.

BABAZ JOSEPH

PRIMEURS ET FRUITS

29, RUE DROITE, - Maison Vollaire -

(A coté du magasin de confection **Vve André**)

Informe sa clientèle qu'il tiendra les marchandises ci-dessous :

Beurre de Savoie extra en tablette de **125** grammes. — Beurre en motte. — Gruyère 1re qualité. — Gruyère de montagne tout gras. — Reblochons fromage de Savoie tout crème. — St-Marcelin. — Noix de l'Isère. — Figues de Bougie. — Dattes de Biskra — Oranges d'Espagne — Pommes Reinette 1er choix — Pommes de table (communes) — Poires — Chataignes de trois qualités — Marrons (Combales) Olives noires — Œufs frais. — Savon. — Végétaline. — lentilles. — Riz. — Haricots blancs de Bourgogne récolte 1920. — Pommes de terre. — Chataignes grillées et tous légumes frais.

Toute marchandise est vendue de premier choix, en chiffres connus et à des prix modérés.

Nouveautés et Confections - Rouennerie

MANTEAUX ET IMPERMEABLES

— pour Hommes, Dames et Enfants —

A. VERNET

18, Rue Droite* -- SISTERON -- *Basses-Alpes

M. VERNET à l'honneur d'informer le public qu'il vient de créér à Sisteron, rue Droite dans l'ancienne Epicerie Martel, un magasin d'étoffes, de lingerie, rouennerie, lainage, bonneterie et confections. Grand assortiment de *Complets pour hommes et Pardessus* à des prix modérés. Une visite dans son magasin édifiera tout à fait la clientèle.

La baisse sur les Cuirs heureusement mise à profit

Les Etablissements A. GAILLY

toujours soucieux de l'intérêt de leur clientèle l'informent qu'ils font un NOUVEAU SACRIFICE sur tous les articles sortan directement des Usines

SANS AUCUN INTERMÉDIAIRE

OUI

la REDUCTION de 20 o/o faite depuis quelque temps sera à dater de ce jour de

30 %

Ce rabais sera déduit des prix marqués sur les boîtes. HATEZ-VOUS D'ACHETER.

CE RABAIS NE SERA FAIT QUE JUSQUAU 1er JANVIER

Etablissements A. GAILLY, Rue Droite, Sisteron

DEUXIEME AVIS

Par acte sous seing privé à la date du douze décembre mil neuf cent vingt, M. Delaye Auguste, épicier à Volonne à vendu son fonds de commerce d'épicerie sis à Volonne, rue de la République, à Madame Hélena Lagarde, veuve Pellenq à Volonne Oppositions chez Madame veuve Pellenq.

Vite dans les Chevelures les plus épaisses

LA VELDALICE

détruit instantanément **POUX** et **LENTES** sans laisser aucune trace.

1,50 et 2,50 dans toutes les Pharmacies

Envoi *franco* contre 1,80 ou 3 fr. à : Pharmacie **OUDET**, à DOLE (Jura)

BANQUE POPULAIRE DES ALPES

de Crédit au Petit et au Moyen Commerce à la Petite et à la Moyenne Industrie

Société Coopérative anonyme à Capital variable

(Application des lois du 13 mars 1917 et du 24 octobre 1919)

SIÈGE SOCIAL :

DIGNE, 68, Boulevard Gassendi

AGENCES :

Castellane, Forcalquier, Manosque, Sisteron

Escompte et recouvrements

— PRETS AUX DEMOBILISES —

Délivrance de chèques pour la France et l'Etranger

Dépôts — Coupons — Garde de titres

Ordres de Bourse

Souscriptions diverses

Avances sur garanties

ENGRAIS

pour

Fumure, Semailles d'Automne et de Printemps

s'adresser à M. REYNIER 51, rue Droite

SISTERON

Aperçu de quelques prix :

Cyanamide ou Sulfate d'amoniaque de 100 à 132 fr. les 100 kilos,
Superphosphate minéral 14/16 33 fr. 50, marchandise prise sur vagon de 10 tonnes,
Sels de potasse, nouveaux prix,
Sylvinite 12/16 potasse pure 14 fr. les 100 kil. nu par vagon de 10 tonnes,
Sels de Potasse 20/22 de potasse pure 20 fr. les 100 kil par vagon de 10 tonnes,
En sac la marchandise est facturée 4. fr. 50 en plus par 100 kilos.
Savons les meilleures marques de 3 fr 50 à 3 fr. 80 le morceau de 1 k. frais.

HERNIE

CHUTE DE MATRICE, DESCENTE, EFFORT

La **Méthode Américaine HARISTON** 24, boulevard de la Madeleine **Marseille, guérit la hernie**, c'est l'affirmation et du **Corps Médical** et des nombreux Herniaux l'ayant essayé ;

Marseille 22 novembre 1920. **Avec la Méthode Américaine HARISTON « j'ai constaté de si nombreuses et merveilleuses constentions de Hernie même anciennes et volumineuses que je me fais un devoir de recommander la Méthode HARISTON à tous les malades »**

Docteur H. LEROU, Médecin de la Croix Rouge Américaine.

SUZAN, 103, rue de la République, **Aubagne**, B-du-R. **hernie guérie en deux mois**, 26 septembre 1920,

« Je déclare que sans avoir rien eu à changer dans mon travail de boulanger et sans fatigue ni opération la **Méthode Américaine HARISTON**, m'a guéri d'une Hernie.

BERENGER, boulanger à La Gavotte par St-Antoine. 28 octobre 1920.

« Souffrant **depuis 10 ans** d'une **double hernie** s'aggravant journellement, je déclare qu'en **quatre mois** grâce à la **méthode HARISTON** j'ai éprouvé un **réel soulagement** et en escomptant ma **guérison**, prochaine à mon avis, je vous autorise à publier mon **entière satisfaction** ».

PAUPERT, 3, rue Vincent Leblanc **Marseille.**

C'est donc sans gène, sans fatigue et sans opération que la **Méthode Américaine HARISTON guérit la hernie.** Aussi, devant de telles preuves recommandons nous à la **Méthode HARISTON** à toutes nos lectrices et lecteurs atteints de Hernies, Chutes de matrice ou autres déplacements d'organes.

Ne continuez plus à dépenser un argent fou sans même obtenir de résultat. Nous rappelons que, dans un but humanitaire, l'éminent **Patricien examine et renseigne gratuitement.** Riches ou pauvres, allez donc à lui en **toute confiance**, il vous recevra **tous les mois** dans les villes et aux dates ci-après.

ORAISON, mardi 4 janvier *Hôtel Nègre.*
VEYNES, vendredi 7 janvier *Hôtel de la Gare,*
DIGNE, samedi 8 janvier *Hôtel du Grand Paris.* jusqu'à 2. h.
MANOSQUE, lundi 10 janvier *Hôtel de Versailles.*
SISTERON, lundi, 24 janvier au **Touring-Hôtel** près de la gare.
FORCALQUIER, vendredi 28 janvier *Hôtel Lardeyret.*
MARSEILLE tous les autres jours, à son Cabinet, 24. boulevard de la Madeleine

CONSEILS GRATUITS ET DISCRETS PAR CORRESPONDANCE

HARISTON, spécialiste-herniaire
24, Boulevard de la Madeleine, Marseille

© VILLE DE SISTERON

Cycles — Motos — Machines à Coudre

Pièces détachées et Accessoires

Pneumatiques H. LONG
(COTE DE MONTAGNE)

Réparations en tous genres
PRIX MODÉRÉS

REGIS ARNAUD

Agent des Cycles "LABOR"

59, Rue Droite -:- SISTERON

CHAUSSURES CONFECTIONNÉES ET SUR MESURES

ELIE JULIEN

Blessé de Guerre

Rue Droite — *SISTERON* — *Basses-Alpes*

M. Julien informe le public qu'il a en ce moment un grand choix de Chaussures en magasin de bonne qualité et à des prix avantageux.

CHAUSSURES SUR MESURE

Réparations en tous Genres -- Travail soigné

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTES

VENTE 'PEUGEOT' ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence, (à côté du Casino) SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils
de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

RUE DROITE

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

Layettes - Corsets - Parapluies - Cravates et Chemises

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand choix de blouses, robes, peignoirs combinaisons, imperméables, etc.

VETEMENTS DE LAINE POUR DAME ET FILLETTE

Mme MORÈRE

SISTERON — BASSES-ALPES

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON